



# Tourbières de la montagne du Liconès (Identifiant national : 910030259)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 48104053)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Sites Lozèriens, - 910030259, Tourbières de la montagne du Liconès. - INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030259.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Sites Lozèriens

Centroïde calculé : 682719°-1992989°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 30/01/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 30/01/2009

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	6
9. SOURCES .....	6

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Lozère
- Commune : Saint-Privat-du-Fau (INSEE : 48179)
- Commune : Paulhac-en-Margeride (INSEE : 48110)

### 1.2 Superficie

318,72 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Tourbières de la montagne du Liconès » se trouve au nord du département de la Lozère, en Margeride. Elle est constituée de plusieurs tourbières et prairies humides, situées en tête de bassin où prennent naissance les ruisseaux de Broussous et de Combe Croze. Elle occupe une grande partie de la montagne du Liconès au sud du village de Paulhac-en-Margeride. Elle couvre une superficie de 320 hectares environ et son altitude varie de 1200 à 1425 mètres.

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

*Non renseigné*

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### **Patrimoniaux**

### **Fonctionnels**

### **Complémentaires**

- Faunistique
- Reptiles
- Floristique
- Ptéridophytes
- Phanérogames

### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

### *Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

Le périmètre de la ZNIEFF est essentiellement basé sur des limites anthropiques constituées par les chemins agricoles et forestiers ou les lignes électriques. A l'est cependant, la délimitation est marquée par la ligne de crête entre Sogne Crouzette et Rapanède. Au nord, le périmètre englobe une partie du ruisseau de Broussous entre Rapanède et le bois Bergougnon en se basant sur les limites de parcelle et la lisière de la forêt.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

### *Commentaire sur les facteurs*

Les tourbières de la ZNIEFF ne sont pas dans un état de conservation satisfaisant.

En effet, la majorité de celles-ci est menacée par la colonisation par le Pin sylvestre ou l'Epicéa commun à partir des plantations sylvicoles alentours. Cette dynamique affecte surtout les zones de tourbières hautes actives (les plus sèches et, pour certaines ayant atteint des stades assez matures).

De plus, certaines ont été l'objet d'opérations de drainage plus ou moins conséquentes, par fossés ouverts, ce qui participe à leur assèchement et leur dégradation. Du gyrobroyage a également été pratiqué sur l'une d'elle.

Concernant les landes (qui abritent deux espèces végétales), elles sont également menacées par la fermeture du milieu (colonisation par les ligneux hauts).

L'activité dominante, à savoir l'élevage, peut participer au maintien des milieux ouverts mais devrait être associée à des travaux de coupe sélective afin de conserver leur diversité et participer à l'amélioration de leur état de conservation. L'activité pastorale doit, dans tous les cas rester extensive, notamment sur les tourbières, milieux très sensibles au piétinement par les animaux.

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Poissons</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ptéridophytes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phanérogames</li> <li>- Reptiles</li> </ul>	

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p>54.59 Radeaux à <i>Menyanthes trifoliata</i> et <i>Potentilla palustris</i></p>				

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	88632	<i>Carex limosa</i> L., 1753	Laïche des tourbières, Laïche des vases, Laïche des boubiers	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mme Anne REMOND, CDSL, CBNMP				2001
	88762	<i>Carex pauciflora</i> Lightf., 1777	Laïche pauciflore	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mme Anne REMOND, CDSL, CBNMP				2001
	88802	<i>Carex pulicaris</i> L., 1753	Laïche puce, Carex pucier	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mme Anne REMOND, CDSL, CBNMP				2001
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Rosolis à feuilles rondes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mme Anne REMOND, CDSL, CBNMP				2006
	128343	<i>Vaccinium microcarpum</i> (Turcz. ex Rupr.) Schmalh., 1871	Canneberge à petits fruits, Airelle à petit fruit	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mme Anne REMOND, CDSL, CBNMP				2001
Ptéridophytes	95060	<i>Diphasiastrum tristachyum</i> (Pursh) Holub, 1975	Lycopode petit Cyprès	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Jean-Claude BOUZAT, CBNMP				1994
	107003	<i>Lycopodium clavatum</i> L., 1753	Lycopode en massue, Éguaire	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Jean-Claude BOUZAT, CBNMP				1994
Reptiles	79278	<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823)	Lézard vivipare	Reproduction indéterminée	Informateur : Rémond Anne, CDSL				2001

### 7.2 Espèces autres

Non renseigné

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Reptiles	79278	<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Angiospermes	88632	<i>Carex limosa</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	128343	<i>Vaccinium microcarpum</i> (Turcz. ex Rupr.) Schmalh., 1871	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )
Ptéridophytes	107003	<i>Lycopodium clavatum</i> L., 1753	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	CBNMP		
	M. Jean-Claude BOUZAT, CBNMP		
	Mme Anne REMOND, CDSL, CBNMP		
	Rémond Anne, CDSL		